

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1153

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 53 par les trois phrases suivantes :

« Une partie des ressources sera consacrée à la protection et à la relocalisation des données françaises sur le sol national. La France doit affirmer sa propre souveraineté en matière de cyber. En effet, 80 % des espaces de stockage des données françaises sont, à l'heure actuelle, aux États-Unis d'Amérique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose de relocaliser les données françaises sur le sol national. Cela permettra de réaffirmer notre souveraineté en matière de cyber en diminuant ainsi considérablement l'impact d'une éventuelle coupure massive des câbles sous-marins. En effet, la surveillance active de l'ensemble des câbles sous-marins est une illusion.

Les vulnérabilités nationales et internationales face au cyber sont mal évaluées. En effet, les nouveaux modes de conflictualité, et particulièrement ceux liés à l'émergence du cyber, souffrent d'un sous-investissement chronique et d'un manque de planification de moyen et long terme. Nous constatons que la France a en réalité une faible capacité de résilience face à des attaques toujours plus sophistiquées et complexes.

Le cyber étant par nature un espace mouvant, protéiforme et en recombinaison permanente, il suppose une adaptation constante de la part de l'ensemble des acteurs afin d'assurer la résilience globale de la société, de renforcer ses capacités d'anticipation de la menace, de défense et de riposte, et de promotion d'un certain nombre de principes au niveau international.